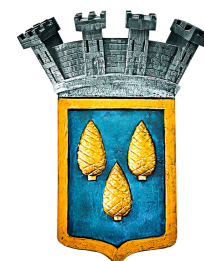




Rédactrice en chef
Marie-France Lurier, Maire
Directrice de la publication
Sonia Millant
Comité de Rédaction
Micheline Azria
Michel Barrière
Jeannine Guillin
Benoît Herlemann
Pascal Meunier
Séverine Porcin

MAIRIE
DONZY



L'INFORMATION N°1 JUILLET.AOÛT.SEPTEMBRE 2020

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

La liste **DONZY, NOTRE CŒUR D'ACTIONS !**, portée par Marie-France LURIER, a été élue dès le 1er tour des élections municipales de Donzy le dimanche 15 mars 2020, avec 60,58 % des voix (16 sièges sur 19).

- **1185 personnes inscrites sur les listes électorales** sur un total de 1583 habitants (les 398 personnes non inscrites à Donzy ont moins de 18 ans (près de 70%) ou sont des majeurs inscrits sur les listes électorales dans une autre commune).
- **704 votants.**

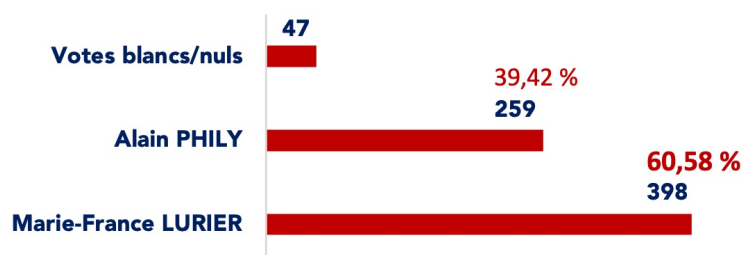
Le taux de participation à l'élection municipale pour le 1er tour du 15 mars 2020 est à Donzy de 15 points supérieur (59%) au taux de participation national (44,6%).

Liste des 16 conseillers municipaux élus de la majorité : Marie-France Lurier, Laurent Parisse, Christine Roy, Michel Barrière, Sonia Millant, Pascal Meunier, Marie-Henriette Picard, Didier Jeannin, Séverine Porcin, Benoît Herlemann, Micheline Azria, Cyril Cherreau, Sylviane Narcy, Loïc Seurat, Jeannine Guillin, Claude Tasserie.

Liste des 3 conseillers municipaux de l'opposition : Alain Phily, Agathe Pernollet, Jean-Claude Chazay.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 MARS 2020 DONZY (NIÈVRE)



La circulation du COVID-19 en France a nécessité la mise en place d'un confinement décidé par le Gouvernement. En effet, chaque collectivité a dû s'organiser pour faire face à cette crise sanitaire tout en respectant les recommandations nationales.

A Donzy, les quelques commerces autorisés à rester ouvert ont réorganisé l'accueil du public afin de protéger la population et les professionnels. Marquages au sol, mise en place de vitre en plexiglass, gel hydroalcoolique, port du masque, accueil limité en nombre selon la taille du commerce, sont autant de dispositifs mis en place afin de limiter la propagation du virus.

Il en a été de même pour tous les professionnels de santé qui ont dû adapter leur pratique quotidienne afin d'assurer la continuité des soins durant cette période particulièrement difficile. La solidarité de tous (commerçants, soignants, bénévoles qui ont fabriqué masques et blouses) a été fondamentale et a permis de garder le contact auprès des personnes isolées durant le confinement avec un service de proximité par la livraison de produit de première nécessité par exemple.



En terme de communication sur le COVID-19, la mairie de Donzy via sa page Facebook, l'application pour mobile Neocity et son site internet a tenu informé les Donziais des différentes actualités qu'elles soient communales, communautaires ou nationales.

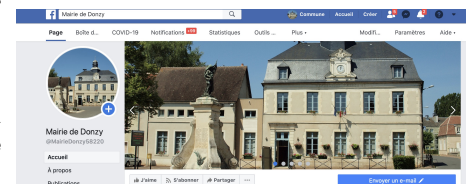
A la suite de la mise en place du déconfinement progressif acté par le Gouvernement, les différents services publics amenés à réouvrir se sont appuyés sur les recommandations gouvernementales et de santé publique France afin de sécuriser l'accueil des usagers. Bien que le nombre des patients porteurs de COVID-19 diminue dans les services hospitaliers, le virus étant toujours en

COMMUNICATION

La Municipalité s'est dotée de trois nouveaux supports afin de renforcer sa communication auprès de ses administrés et tisser ainsi de nouveaux liens avec les habitants.

Page Facebook officielle de la Mairie de Donzy

La période du Covid-19 fut un déclencheur pour accélérer la création de la page Facebook de la Municipalité. Fil d'actualités qui lie la population et crée une interaction forte avec elle, de nombreuses questions y sont posées et la Municipalité y répond rapidement. C'est aussi l'opportunité de soutenir et de relayer les actions communautaires, départementales, régionales ou encore nationales.



Application pour téléphone mobile « Donzy » sur Neocity

La Municipalité a souhaité accélérer la sortie de l'application « Donzy » sur Neocity pour être au plus proche des habitants dans la crise sanitaire du Covid-19 qui a impacté le quotidien des Donziais. Ce nouvel outil est devenu incontournable dans cette situation où informer chaque jour les habitants des évolutions et actualités qui ont changé leur vie a été une priorité pour la Municipalité.

Outre les alertes (ouvertures et fermetures de commerces, coupures d'eau, d'électricité, incidents ou nouveautés), Néocity, c'est une application puissante et riche de fonctionnalités pour démontrer et encourager l'attractivité du village et des hameaux : tous les services municipaux ou communautaires présents sur la commune sont consultables sur téléphone mobile en temps réel (secrétariat de la Mairie, services techniques, agence postale communale, France Services, écoles et collèges, médiathèque, déchèterie, location de salles, associations, commerçants, professionnels de santé, etc...). Ainsi, il est pratique de se renseigner sur la disponibilité d'un produit, d'appeler son médecin, d'obtenir des informations sur les hébergements, de connaître les jours et heures d'ouverture des commerçants, etc...

Neocity, c'est aussi suivre l'actualité de la Municipalité et du territoire. Tout « Donzy » se retrouve sur Neocity. A télécharger et utiliser gratuitement sur :

App Store : <https://apps.apple.com/fr/app/donzy/id1504280435?l=fr&ls=1>

Play Store : <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.neocity.donzy>

Site internet de la Mairie

Le site de la Mairie est en cours de modification. L'ergonomie générale du site a été repensée. La page d'accueil a été retravaillée proposant un fil d'actualités continu. De nouveaux onglets et rubriques ont également fait leur apparition afin d'étoffer l'offre d'informations à l'instar du guichet en ligne qui renseigne sur les démarches administratives et d'état civil et permet de les réaliser directement sur le site.

L'onglet « Economie Locale » offre une visibilité à l'ensemble des acteurs économiques qui agissent sur notre Commune (entreprises, commerces, professions libérales, professionnels du tourisme ou/et ou de la restauration par exemple....).

La plate-forme d'hébergement actuelle n'offre toutefois pas de possibilités très avancées pour accroître l'offre de services interactifs attendus sur un site institutionnel. Il est donc envisagé une évolution qui offrira à la ville de Donzy et à ses hameaux un site performant avec la volonté d'une participation citoyenne renforcée.



Le Conseil Municipal a été élu le 24 mai 2020, en salle des fêtes de Donzy afin de respecter les mesures sanitaires imposées par le Covid-19. Il est composé ainsi :

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2020

 Maire LURIER Marie-France	 Conseillère Municipale AZRIA Micheline	 Conseiller Municipal JEANNIN Didier	 Conseillère Municipale PERNOLLET Agathe
 Adjointe ROY Christine	 Conseiller Municipal CHAZAY Jean-Claude	 Conseillère Municipale NARCY Sylviane	 Conseiller Municipal PHILLY Alain
 Adjointe MILLANT Sonia	 Conseiller Municipal CHERREAU Cyril	 Conseiller Municipal PARISSE Laurent	 Conseiller Municipal SEURAT Loïc
 Adjoint MEUNIER Pascal	 Conseillère Municipale GUILLIN Jeannine	 Conseillère Municipale PICARD Marie-Henriette	 Conseiller Municipal TASSERIE Claude
 Adjoint BARRIÈRE Michel	 Conseiller Municipal HERLEMANN Benoît	 Conseillère Municipale PORCIN Séverine	

Le Conseil Municipal du 29 mai 2020 a voté les pôles, commissions et délégations suivantes :



PÔLES ET COMMISSIONS - MUNICIPALITÉ DE DONZY - 29 MAI 2020

Marie-France LURIER, en tant que Maire, est de fait présidente de toutes les commissions. Les adjoints sont responsables d'un pôle d'activités et vice-présidents de l'ensemble des commissions qui le composent.

PÔLE FINANCES ET SERVICE A LA POPULATION : CHRISTINE ROY		
COMMISSIONS	NOMS	RAPORTEURS
Budget	Christine Roy, Sonia Millant, Michel Barrière, Pascal Meunier, Laurent Parisse, Cyril Cherreau, Alain Phily	Christine Roy
Affaires Scolaires	Christine Roy, Sonia Millant, Sylviane Narcy, Loïc Seurat, Séverine Porcin, Micheline Azria	Séverine Porcin
CCAS	Micheline Azria, Jeannine Guillin, Sylviane Narcy, Séverine Porcin + 4 personnes non membres (à désigner ultérieurement)	Micheline Azria et Jeannine Guillin
Services de proximité et de la Santé	Christine Roy, Séverine Porcin, Benoît Herlemann, Marie-Henriette Picard, Jeannine Guillin	Christine Roy et Benoît Herlemann
PÔLE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE : SONIA MILLANT		
COMMISSIONS	NOMS	RAPORTEURS
Commission de la Communication	Sonia Millant, Michel Barrière, Pascal Meunier, Benoît Herlemann, Micheline Azria, Séverine Porcin, Jeannine Guillin	Sonia Millant
Activités Commerciales, Artisanales et Entrepreneuriales	Laurent Parisse, Sonia Millant, Sylviane Narcy, Marie-Henriette Picard, Michel Barrière, Benoît Herlemann, Séverine Porcin, Christine Roy, Agathe Pernollet	Laurent Parisse
Revitalisation du Centre Bourg	Laurent Parisse, Sonia Millant, Sylviane Narcy, Marie-Henriette Picard, Michel Barrière, Benoît Herlemann, Séverine Porcin, Christine Roy	Sonia Millant
PÔLE PARTICIPATION CITOYENNE, CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT : MICHEL BARRIÈRE		
COMMISSIONS	NOMS	RAPORTEURS
Culture et Tourisme	Sylviane Narcy, Michel Barrière, Marie-Henriette Picard, Jeannine Guillin, Claude Tasserrie, Benoît Herlemann, Agathe Pernollet, Jean-Claude Chazay	Michel Barrière, Sylviane Narcy et Claude Tasserrie
Vie Associative	Micheline Azria, Loïc Seurat, Sylviane Narcy, Jeannine Guillin, Michel Barrière, Jean-Claude Chazay	Micheline Azria : Associations (toutes sauf sportives) Loïc Seurat : Associations sportives
Environnement, Ecologie et Mobilité	Marie-Henriette Picard, Cyril Cherreau, Laurent Parisse, Michel Barrière	Marie-Henriette Picard
PÔLE TRAVAUX - VOIRIE - URBANISME : PASCAL MEUNIER		
COMMISSIONS	NOMS	RAPORTEURS
Urbanisme (PLU et AVAP), Bâtiments Communaux et Sécurité/Accessibilité	Pascal Meunier, Cyril Cherreau, Marie-Henriette Picard, Benoît Herlemann, Jeannine Guillin, Laurent Parisse, Jean-Claude Chazay	Pascal Meunier
Voirie, Chemins et Réseaux	Cyril Cherreau, Loïc Seurat, Didier Jeannin, Pascal Meunier, Claude Tasserrie, Séverine Porcin, Agathe Pernollet	Cyril Cherreau
Espaces verts, Fleurissement, Ponts et Lavois	Séverine Porcin, Cyril Cherreau, Loïc Seurat, Pascal Meunier, Claude Tasserrie, Didier Jeannin, Agathe Pernollet	Séverine Porcin
REFERENTS MUNICIPAUX		
Cérémonies officielles	NOMS	
	Michel Barrière, Didier Jeannin	

DELEGATIONS	NOMBRE DE DELEGUES	TITULAIRES ET SUPPLEANTS	NOM(S)
SIAEP (EAU)	4	2 T / 2 S	Sonia Millant, Cyril Cherreau, Claude Tasserrie, Pascal Meunier
SIEN (ELECTRICITE)	2	2 T	Cyril Cherreau, Laurent Parisse
E-BOURGOGNE	2	1 T / 1 S	Sonia Millant, Michel Barrière
CNAS	1	1 T	Micheline Azria
ECOLE PRIMAIRE	1	1 T	Micheline Azria
COLLEGE	1	1 T	Sonia Millant
EHPAD	2	2 T	Benoît Herlemann, Séverine Porcin
OFFICE DU TOURISME	2	1 T / 1 S	Michel Barrière, Pascal Meunier
ACD	2	2 T	Sylviane Guillin, Jeannine Guillin
MOULIN DE MAUPERTUIS	2	2 T	Sylviane Narcy, Didier Jeannin
APPELS D'OFFRES	6	3 T / 3 S	Cyril Cherreau, Marie-Henriette Picard, Christine Roy, Pascal Meunier, Claude Tasserrie, Laurent Parisse

budget

budget

'ICI LES COMMERCANTS ET LE COVID-19



Anne-Marie Mercier, Le Grand Monarque au temps du Covid-19. Vente à emporter.

Depuis mars, la municipalité a développé le suivi et les contacts réguliers avec les commerçants et artisans pour les aider à la mise en œuvre de solutions adaptées à cet environnement totalement nouveau.

Certains ont pu rester ouverts, d'autres ont dû adapter leurs horaires ou leurs services ; d'autres enfin ont dû interdire l'accès de leurs locaux et proposer des services innovants pour maintenir un flux d'activité, bénéficiant de la solidarité de leurs pairs et de leurs clients.

En parallèle, la mise en place rapide et le bon accueil réservé aux nouveaux moyens d'information et d'alerte (Néocity, Facebook) a permis à la municipalité d'amplifier et de tenir à jour l'information des Donziais sur le fonctionnement des commerces et services.



Abdel Ouaghlani, Coccimarket. Mesures de protection et horaires modifiés.

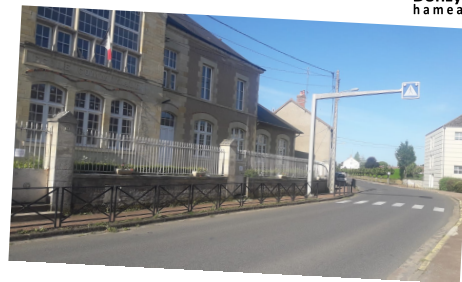
Dans les mois qui viennent, même en l'absence d'événements graves imposant un accroissement des contraintes, la vie locale va rester dominée par l'application des mesures de distanciation et gestes barrières. Commerces et artisans vont rester soumis à des contraintes "extraordinaires" pouvant impacter leurs activités.

Face au confinement, la Communauté de Communes a accéléré la mise en place du site de commerce local "Achetez en Cœur de Loire" (www.achetezencoeurdeloire.fr). Il faut être conscient que cette initiative, initialement pensée comme un soutien au commerce local face aux grandes plates-formes, pourrait devenir dans le contexte actuel un élément à notre disposition pour la survie ou le dynamisme de certains commerces ou services.

VOIRIE : SÉCURISATION DES ÉCOLES

La sécurisation aux abords des écoles reste essentielle, priorité abordée lors des conseils de parents d'élèves. Il nous paraît évident qu'elle doit être renforcée. De ce fait, la commission dédiée à la voirie mène une réflexion afin de créer des zones limitées à 30 km/h. Pour cela, deux zones seront créées. L'une pour l'école primaire, rue du général Leclerc, et la seconde pour l'école maternelle, rue de l'Éminence. Le but de ces travaux est de sécuriser les entrées et sorties des écoles et surtout de limiter la vitesse parfois excessive de certains véhicules.

Nous aurions aimé que ces zones soient opérationnelles pour la rentrée de septembre 2020 mais en raison du Covid19 la mise en place de celles-ci seront retardées sans doute pour la fin de l'année 2020.



Le Code de la Route (article R415-11) indique qu'un piéton est prioritaire aux abords de ces passages et qu'un refus de priorité constitue une infraction routière entraînant une amende et un retrait de points.

ICI SANTÉ & SOLIDARITÉ

Santé : Aucun cas de Covid-19 n'a été décelé à l'EHPAD « Les Jardins des Laignes » de Donzy. M. Marbotte, directeur de l'établissement souligne que le personnel a répondu avec courage et présence assidue. Nombre de dons ont été reçus par des particuliers ainsi que l'association des pièces jaunes. Les visites aux familles ont été rétablies post confinement à raison d'une personne à la fois en respectant les gestes barrières et le port du masque.



Ainsi, un bel élan de solidarité des Donziais envers nos commerçants locaux s'est mis rapidement en place, commerçants et restaurateurs, se sont adaptés courageusement à cette situation improbable et compliquée.

Une distribution et mise à disposition des attestations de déplacements papier et numérique a été proposée par la Municipalité tout au long de la période de confinement et un masque en tissu a été offert à chaque habitant de Donzy.

Une attention particulière a également été portée aux personnes âgées, confinées à leur domicile. Elles ont été appelées régulièrement par la Municipalité, attentive à leurs besoins et nombre de voisins sont allés faire leurs courses.

ICI ENFANCE & JEUNESSE

ÉCOLES ET COLLÈGE : UNE RENTRÉE PARTICULIÈRE !

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Avec le déconfinement annoncé pour le 11 mai, deux questions importantes se sont posées : faut-il ouvrir l'école ? Et, est-ce possible ? En concertation étroite avec Mme COTY-SCION, directrice des écoles, les enseignants et les agents municipaux, la Municipalité a décidé l'ouverture des classes maternelle et élémentaire. Un sondage a été réalisé auprès des parents : 44 enfants étaient susceptibles de reprendre le chemin de l'école en mai, 62 en juin.

Au vu de ces chiffres, l'organisation s'est mise en place : petits groupes d'élèves, horaires échelonnés, récréations divisées, réfectoire aménagé sous le préau, personnel renforcé pour les gestes d'hygiène, etc...

Le cahier des charges de la circulaire de l'éducation nationale pour la réouverture des écoles étant respecté, la rentrée a pu s'effectuer le lundi 18 mai 2020. Seule la garderie périscolaire a été suspendue pour permettre un



Marie-France Lurier et Jean-Paul Jacob, prêts à accueillir les enfants.

COLLEGE HENRI CLÉMENT

Le collège a ouvert ses portes mardi 2 juin 2020 pour les élèves des classes de 6ème et de 5ème, préalablement inscrits.

Compte tenu du bon fonctionnement de l'organisation mise en place suite aux mesures sanitaires prises liées à la Covid-19, Mme PODGORSKI, principale, a étendue la reprise des cours le lundi 15 juin 2020 aux autres niveaux : 4ème et 3ème.

Les élèves ont eu cours lundi, mardi, jeudi et vendredi, en journée complète sur les horaires habituels avec ouverture de la cantine. Le mercredi, le collège est resté fermé.

Toutes informations sont consultables sur le site du collège Henri Clément : <https://clg-hclement-donzy.eclat-bfc.fr>



Collège Henri Clément

Les services municipaux et communautaires sont importants sur notre Commune et offrent une multitude de prestations aux administrés comme aux acteurs économiques ou bien encore à nos visiteurs occasionnels. Vous trouverez notamment :



Rappel : Les services ci-dessous, proposés dans notre Commune, relèvent de la compétence de la Communauté de Communes, Cœur de Loire, qui en assure la gestion et l'entretien :

L'Agence Postale Communale : 7, rue d'Osmond

03 86 24 42 48

En période de Covid-19 et jusqu'à nouvel ordre : lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h

Habituellement : lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h.

France Services : 7, rue d'Osmond

03 86 24 42 48 – Mail : msap-donzy@orange.fr

En période de Covid-19 et jusqu'à nouvel ordre : mardi et jeudi de 9h à 12h ; mercredi et vendredi de 15h à 17h.

Habituellement : lundi et mercredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 13h et 14h à 15h30

Le Centre Social du Donziais : 3, rue du Bas de la Chaume

03 86 39 33 99 – Mail : cs-donziais@cs-donzy.fr

En période de Covid-19 et jusqu'à nouvel ordre : le centre social est fermé au public. Une continuité de service est assurée par téléphone de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

La déchèterie : Route de Chateauneuf

03 86 39 36 43

1er avril ou 30 septembre :

Lundi : 13h30 à 17h30, mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h, vendredi : 13h30 à 17h30 (1er juin au 31 août), samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

1er octobre au 31 mars :

Lundi : 13h30 à 17h, mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h, samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

- . Déchèterie
- . Ramassage des ordures ménagères
- . Assainissement
- . Médiathèque
- . Zone d'activités économiques
- . Office de Tourisme
- . Piscine
- . Plate-forme numérique de commerce : AchetezenCoeurdeLoire.fr



AchetezenCoeurdeLoire est une plateforme de commerce sur internet qui offre une visibilité aux acteurs économiques du territoire. Nos commerçants, artisans, nos entrepreneurs ont tout intérêt à souscrire à ce nouveau service qui permet à tous les consommateurs, du donziais ou d'ailleurs, de découvrir et commander des produits créés et/ou commercialisés à Donzy ou de trouver un artisan par exemple. Le service est gratuit la première année et coûte ensuite 10€HT/mois les années suivantes. AchetezenCoeurdeLoire est une véritable opportunité aussi bien pour les vendeurs qui peuvent considérablement élargir leur clientèle que pour les acheteurs ou encore pour ceux qui recherchent un service, qui plus est dans cette période du Covid-19 où les déplacements doivent rester limités.

Contact Cœur de Loire : Lorette Dubuis : 06 14 08 85 57
lundi au vendredi : 9h – 17h.

Contact Mairie de Donzy : Sonia Millant ou Laurent Parisse
au : 03 86 39 30 28.

Cœur de Loire : 4, Place Georges Clémenceau Cosne
Cosne : 03 86 28 92 92 – Mail : contact@coeurdeloire.fr
Donzy : 03 86 39 39 49 ou 03 86 39 49 43 (assainissement)

Le confinement et les mesures de sécurité à prendre ont considérablement affecté les activités des associations. C'est ainsi que les activités sportives et culturelles ont été dans l'ensemble suspendues, les expositions des Arts en Donziais et le forum des Associations ont été ou sont annulés. La Lyre Donziaisaise s'est mise en sommeil.

Une reprise partielle dans le respect des contraintes sanitaires se dessine néanmoins. Le Moulin de Maupertuis a ouvert le 3 juin. La Turbule doit rouvrir le 11 juillet avec son exposition rétrospective de l'année et des "œuvres de confinement". L'Office de Tourisme prépare une animation d'été à la Chapelle Saint Martin avec l'Association pour la Sauvegarde de Donzy-le-Pré. [La médiathèque ...].

La reprise d'autres activités, comme les répétitions de musique, n'est pas exclue, mais reste fortement conditionnée par un allègement des contraintes sanitaires.

C'est ainsi que les initiateurs du Marché à la Ferme en août, de la Foire à la Bouture en septembre poursuivent un travail de préparation dont l'aboutissement reste néanmoins conditionné par les modalités effectives de la réglementation. La reprise d'ateliers de l'Association Culturelle respectant les mesures de sécurité devrait être également possible dans le principe à l'automne.

##

Fermé depuis le début du confinement, l'écomusée de la meunerie – Moulin de Maupertuis a rouvert ses portes depuis le 3 juin, tant aux visiteurs du musée qu'aux touristes potentiels. Lundi 8 juin, a eu lieu une réunion concernant plus particulièrement l'accueil touristique de Donzy. Etaient présents : Georges Narcy et Jean-Claude Jourdain de l'écomusée, les animatrices Caroline et Laura, Anne Maignein directrice de l'Office de Tourisme Cœur de Loire et le nouveau maire-adjoint de Donzy, délégué au tourisme, Michel Barrière. Le modeste panneau d'affichage, « Information Touristique », installé depuis quelques jours face à l'entrée de l'écomusée, vient renforcer un peu plus la présence du point d'accueil touristique de l'Office du Tourisme et plus particulièrement de notre territoire donziais qui, s'il ne fait pas à lui seul bien sûr « le tourisme » de la CdC Cœur de Loire, y participe fortement « sans aucun chauvinisme » assurait Georges Narcy.

En exergue à cette réunion, Georges Narcy a particulièrement insisté sur cette trajectoire, inaugurée en 2019, visant à intégrer et mutualiser, au sein de l'écomusée, le point d'accueil touristique de Donzy et du Donziais ; cette mutualisation permettant, en toute cohérence, d'allier économie et efficacité. Le président profite également de l'opportunité de cette réunion pour saluer et remercier la Communauté de Communes Cœur de Loire et son Office de Tourisme pour le travail réalisé en lien avec les membres du musée dans la mise en place de cet accueil et pour le soutien financier apporté d'une manière générale à l'APSMM et plus particulièrement à la réalisation de ce projet, indispensable à l'essor touristique donziais. Il devait saluer ensuite, non sans une certaine émotion, Thierry Flandin, le président descendant de charge qui, avec l'APSMM, par un travail efficace et constructif, a contribué de bout en bout au projet, ce dernier s'étant toujours largement investi, en toute cordialité, dans l'association du moulin.

Avec Anne Maignein, furent abordés divers aspects organisationnels ainsi que les mesures sanitaires actuelles impactant directement l'accueil des touristes et la diffusion de la documentation à laquelle vient s'ajouter la cohérence des informations indiquées et celles réellement pratiquées dans le contexte sanitaire.

Il est également fait un point sur les modalités de suivi des données de fréquentation et de gestion des disponibilités des hébergements sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Loire.



URBANISME

Rappel des règles d'Urbanisme : La servitude en vigueur sur la commune de Donzy est une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). A ce titre, toute entreprise doit consulter le code du Patrimoine, et plus particulièrement l'article L642-6 qui stipule que "tous travaux, à l'exception des travaux sur un monument historique classé, ayant pour objet ou pour effet de transformer ou de modifier l'aspect d'un immeuble, bâti ou non, compris dans le périmètre d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine instituée en application de l'article L. 642-1, sont soumis à une autorisation préalable délivrée par l'autorité compétente mentionnée aux articles L. 422-1 à L. 422-8 du code de l'urbanisme. Cette autorisation peut être assortie de prescriptions particulières destinées à rendre le projet conforme aux prescriptions du règlement de l'aire. (...)". **Toute entreprise devant effectuer des travaux qui entrent dans le champ d'application de cet article, sans autorisation préalable, engage sa responsabilité et surtout celle de son(ses) client(s)...**

EXPRESSION LIBRE

Le 15 mars 2020 fera date dans la vie municipale donziais. En effet, c'est la liste conduite par Marie-France Lurier qui a réuni la majorité des suffrages avec un score de 60,6%.

Il s'agit d'un événement fondateur pour notre commune puisque c'est la première fois qu'une femme accède à la fonction de maire. Pour information, seules 17% de femmes - moins de 2 maires/10 - y parviennent, le taux de féminisation tendant à progresser en milieu rural. Cela signifie donc qu'un territoire comme Donzy s'inscrit, par son vote, dans cette évolution.

Son sens des valeurs républicaines, son engagement au sein de l'institution, sa connaissance des dossiers et ses compétences ont permis aux Donziais de se prononcer en sa faveur.

Cette avancée démocratique s'est progressivement mise en place avec la loi du 8 juillet 1999 sur le principe d'égalité d'accès aux mandats électoraux et fonctions électives complétée par la loi du 17 mai 2013 avec l'institution de la parité. Dans ce contexte, il appartient à toute candidate promue à ce poste d'être en capacité d'assumer cette charge et de le prouver, tout en veillant à l'équilibre des forces dans le sens de la complémentarité et du partage. **Pour conclure, cette pensée de Suzanne Ploux (l'une des 1ères femmes maires de France, élue en 1945) se suffit à elle-même : "Une femme doit toujours être meilleure dans ses dossiers, irréprochable dans tout."**

Pour la Majorité : Sylviane Narcy, Conseillère Municipale

EXPRESSION LIBRE

Nous venons de vivre une élection exceptionnelle, au tout début de la période de confinement imposée par l'épidémie de Coronavirus. Nous avons enregistré que près de 900 Donziais sur 1600 habitants n'ont pas participé au scrutin, soit :

- 400 personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale et
- 490 inscrits qui se sont abstenus de voter (220 de plus qu'en 2014 !)

Les suffrages exprimés font apparaître :

- 37 votes « blancs » ou « nuls »
- 259 votes pour notre programme alternatif
- 398 votes pour la liste majoritaire

La liste vainqueur n'a donc été choisie que par un Donziais sur quatre, contre un habitant sur six pour la nôtre. Chaque Donziais est invité à prendre en compte cette singularité du scrutin. Ne nous laissons donc pas abuser par des changements superficiels et, ensemble, soyons vigilants sur le train de dépenses déjà engagées par la commune, majorées par la rénovation budgétivore de l'église et du cœur de la ville. Exigeons une parfaite transparence dans la mise en œuvre de ces projets. Les élus de l'opposition interviendront dans ce sens lors des Conseils Municipaux et Communautaires. Ils veilleront à ce que notre ville retrouve dynamisme, attractivité et solidarité pour enrayer la baisse démographique chronique.

Nous adressons tous nos remerciements aux électeurs qui nous ont fait confiance en vue d'un changement de fond et de forme dans la gestion de la commune.

Pour l'Opposition : Alain Phily, Conseiller Municipal

Arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage 2077-P-2817 du 21 mai 2007 : « Article 5 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent pour les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, **les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage** tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage...ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h**
- **les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »**



Brulage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts par les particuliers sur leurs propriétés est interdit. Cette interdiction est motivée par des considérations de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour prévenir d'une part les éventuels troubles de voisinage liés aux odeurs ou à la fumée, et d'autre part, les risques d'incendie si les feux ne sont pas maîtrisés ou surveillés.

Les déchets verts des particuliers peuvent être déposés en déchetterie.

Naissances 2020 :

DROUI Aurore - 13/03/2020
KESSLER Hugo et Manon - 17/03/2020
LEBLANC Edhen - 13/02/2020
PINON Manoé - 17/02/2020

PACS 2020 :

DUHAMEL Cannelle et DOUDEAU Alexandre - 05/03/2020

Décès 2020 :

ANANIKIAN Georges - 05/03/2020
CAMPOCASSO Denise - 05/06/2020
DE CONCINI Angelo - 19/01/2020
DEPYPER Maria - 19/03/2020
FOURNIER Hubert - 19/02/2020
GENTILHOMME Lucienne - 08/06/220
GEORGES Louise - 15/03/2020
JOULIN Yvonne - 18/01/2020
LAMBERT Henri - 04/05/2020
MARTIN Jacques - 29/02/2020
MASSON Roger - 15/02/2020
MOISE Georges - 05/06/2020
PIERMÉ André - 03/02/2020

Nouvel arrivant 2020 :

RAVERY Christophe

ICI Numéros Utiles

Agence Postale : 7, rue d'Osmond
03 86 24 42 48
Assainissement (Cœur de Loire) : 18, rue du Général Leclerc
03 86 39 39 43
Centre des Finances Publiques : Cosne sur Loire
03 86 39 58 20
Centre d'Incendie et de Secours : 1, rue de la Piscine
03 86 39 39 23
Centre Social du Donziais : 3, rue du Bas de la Chaume
03 86 39 33 99 – cs-donziais@cs-donzy.fr
Cœur de Loire (Donzy) : 18, rue du Général Leclerc
03 86 39 39 49 – contact@coeurdeloire.fr
Conciliateur de Justice : Jean Gabain
06 85 41 52 76
Déchèterie : Route de Chateaufort
03 86 39 36 43
France Services : 7, rue d'Osmond
03 86 24 42 48 – msap-donzy@orange.fr
Gendarmerie Nationale : Rue de la Bertine
03 86 39 31 64
Office du Tourisme : Rue André Audinet
03 86 39 39 46
Restos du Cœur : Impasse de la Jeunesse
03 86 26 36 58
SIAEP (eau)
03 86 39 61 94 57

Accueil sans abri : 115
Alcooliques anonymes : 0820 32 68 83
Centre anti-poison : 03 83 32 36 36
Drogues Info Service : 0800 23 13 13
Enfance maltraitée : 119
Gendarmerie : 17
Numéro Urgence unique européen : 112
Pompiers : 18
SAMU : 15
Sida Info Service : 0800 840 800
Tabac Info Service : 39 89
Violences Femmes Info : 39 19

ICI La Mairie est à votre service

1, Place de la Mairie – 58220 Donzy
03 86 39 30 28 – accueilmairie@mairie-donzy.fr

Jours et horaires en période de Covid-19 jusqu'à nouvel ordre :

Lundi au vendredi de 9h à 12h. Accueil téléphonique assuré du lundi au vendredi en dehors des heures d'ouverture au public.

Habituellement, la Mairie est ouverte :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h à 17h30

Permanences du Maire, sur rendez-vous :

Mardi et jeudi de 9h à 12h

Permanence des adjoints sur rendez-vous :

Mercredi de 9h à 12h

Toute l'actualité de la Municipalité, du village et des hameaux :

mairie-donzy.fr @MairieDonzy58220 Néocity

La photo de COM'ICI...Le tilleul de la Grande Brosse résiste !

